

NUOVA **ANTOLOGIA**   
**MILITARE**  
RIVISTA INTERDISCIPLINARE DELLA SOCIETÀ ITALIANA DI STORIA MILITARE

N. 7  
2026

**Fascicolo 25. Marzo 2026**  
**Storia Militare Medievale**

a cura di

MARCO MERLO, FABIO ROMANONI e PETER SPOSATO



*Società Italiana di Storia Militare*

**General Editors:** Virgilio Ilari, Jeremy Black, Giovanni Brizzi.

**Legal Editor (dir. responsabile** Gregory Alegi **Ed. executive (comitato di redazione):** Viviana Castelli, Alessandro Carli, Emiliano Bultrini, Francesco Biasi, Francesco Pellegrini.

**Special appointee for Intl cooperation:** Dr Luca Domizio.

**Scientific Editorial Board : Foreign members:** Prof. Jeremy Armstrong, Christopher Bassford, Floribert Baudet, Stathis Birtachas, Lee L. Brice, Loretana de Libero, Fernando Echeverria Rey, John France, Francisco García Fitz, Tadeusz Grabarczyk, Gregory Hanlon, Rotem Kowner, Armando Marques Guedes, Harold E. Raugh Jr, Yannis Stouraitis: **Italian members:** Giampiero Brunelli, Aldino Bondesan, Piero Cimbolli Spagnesi, Alessandra Dattero, Immacolata Eramo, Carlo Galli, Maria Intrieri, Roberta Ivaldi, Nicola Labanca, Luigi Loreto, Luca Loschiavo, Serena Morelli, Francesco Somaini, Gioacchino Strano, Giusto Traina, Federico Valacchi.

**Senior Academic Advisory Board.** Prof. Massimo de Leonardis, Magdalena de Pazzis Pi Corrales, John Hattendorf, Yann Le Bohec, (†) Dennis Showalter, Livio Antonielli, Marco Bettalli, Antonello Folco Biagini, Franco Cardini, Piero del Negro, Giuseppe De Vergottini, Gian Enrico Rusconi, Carla Sodini, Donato Tamblé,

**Special Consultants:** Lucio Caracciolo, Flavio Carbone, Basilio Di Martino, Antulio Joseph Echevarria II, Carlo Jean, Gianfranco Linzi, Edward N. Luttwak, Matteo Paesano, Ferdinando Sanfelice di Monteforte, Simonetta Conti, Elina Gugliuzzo, Vincenzo, Angela Teja, Stefano Pisu, Giuseppe Della Torre

*Nuova Antologia Militare*

Rivista interdisciplinare della Società Italiana di Storia Militare

Periodico telematico open-access annuale ([www.nam-sism.org](http://www.nam-sism.org))

Registrazione del Tribunale Ordinario di Roma n. 06 del 30 Gennaio 2020

Scopus List of Accepted Titles October 2022 (No. 597)

Rivista scientifica ANVUR (5/9/2023) Area 11, Area 10 (21/12/2024)



Direzione, Via Bosco degli Arvali 24, 00148 Roma

Contatti: [direzione@nam-sigm.org](mailto:direzione@nam-sigm.org) ; [virgilio.ilari@gmail.com](mailto:virgilio.ilari@gmail.com)

©Authors hold the copyright of their own articles.

For the Journal: © Società Italiana di Storia Militare

([www.societaitalianastoriamilitare@org](http://www.societaitalianastoriamilitare@org))

Grafica: Nadir Media Srl - Via Giuseppe Veronese, 22 - 00146 Roma  
[info@nadirmedia.it](mailto:info@nadirmedia.it)

Gruppo Editoriale Tab Srl -Viale Manzoni 24/c - 00185 Roma

[www.tabedizioni.it](http://www.tabedizioni.it)

ISSN: 2704-9795

ISBN Fascicolo 979-12-5669-350-4

NUOVA **ANTOLOGIA**   
**MILITARE**  
RIVISTA INTERDISCIPLINARE DELLA SOCIETÀ ITALIANA DI STORIA MILITARE

N. 7  
2026

**Fascicolo 25. Marzo 2026**  
**Storia Militare Medievale**

a cura di

MARCO MERLO, FABIO ROMANONI e PETER SPOSATO



*Società Italiana di Storia Militare*



Stamp of the Teutonic Knights from the 14th century. ("Visitatorum Magister in Allemaniae"). Material: brass Deutschordens-Zentralarchiv, Singerstraße 7, 1010 Vienna, Austria Foto Frank Bayard 2012 Wikimedia Commons CC SA 3.0

# Charles VII et Louis XI en Bourgogne : mutations du renseignement et construction de l'autorité royale

par BENOÎT LÉTHENET

**ABSTRACT:** This article examines the intelligence activities conducted by the kings of France within ducal Burgundy during the fifteenth century. Drawing on judicial records, financial accounts and narrative sources, it analyses the structures, practices and political uses of royal intelligence in a context marked by civil war and Anglo-Burgundian alliance. Rather than assuming the existence of a centralized and modern intelligence system, the study highlights flexible networks of agents whose missions ranged from information gathering to destabilization attempts. Particular attention is paid to the financial mechanisms that sustained these operations, the ideological motivations that underpinned individual engagement, and the judicial repression deployed against captured spies. By placing clandestine action within the broader framework of royal government, the article argues that intelligence was not marginal but integral to political strategy. Even when operations failed, their very existence contributed to deterrence, negotiation leverage and the gradual reconfiguration of power relations between the French crown and the Burgundian principality.

**KEYWORDS :** LATE MEDIEVAL FRANCE; ROYAL INTELLIGENCE; POLITICAL ESPIONAGE; STATE FORMATION; BURGUNDIAN–FRENCH CONFLICT; CLANDESTINE NETWORKS; MILITARY AND DIPLOMATIC INTELLIGENCE; POWER AND NORM VIOLATION

## *Introduction*

**T**out au long du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, dans leurs entreprises contre le duché de Bourgogne, les rois de France se sont révélés :

« Parfaitement capables d'identifier leurs ennemis, d'en estimer le nombre ainsi que le type de danger qu'ils représentent et, sur la base de leurs propres ressources, capacités et effectifs, de développer une stratégie visant à supprimer ou à contenir la menace, par la force des armes mais également par la diplomatie ou la dissuasion.<sup>1</sup> »

1 Michaël VANNESSE, *La défense de l'Occident romain pendant l'Antiquité tardive*, Bruxelles,

Ces aptitudes, déjà décrites par Végèce, sont reprises et systématisées dans les miroirs aux princes de la fin du Moyen Âge, qui définissent le souverain comme un chef de guerre guidé par la prudence et éclairé par le conseil. Dans cette perspective, plusieurs textes insistent sur la nécessité d'un gouvernement fondé sur l'information et le secret<sup>2</sup>. *Le Songe du Vieil Pèlerin*<sup>3</sup> de Philippe de Mézières, l'*Avis à Yolande d'Aragon*<sup>4</sup> ou encore le *Rosier des guerres*<sup>5</sup> soulignent l'importance de connaître les intentions des princes voisins, d'entretenir des réseaux d'informateurs et d'agir avec subtilité pour déjouer les plans de l'ennemi. Dans les faits, Charles VII et Louis XI mettent en pratique ces principes. Philippe de Commines écrit dans ses *Mémoires* que Louis XI « avoit maints espies et messagers par pays<sup>6</sup> ». Le conseiller de Charles le Téméraire souligne par-là que le roi dispose de services de renseignement suffisamment développés pour avoir une vision stratégique capable de mettre en œuvre un programme d'action cohérent, appuyé sur les facteurs classiques de la puissance ; c'est-à-dire la pression diplomatique, l'usage de la force, le dynamisme de l'industrie médiévale, les positions commerciales, la cohésion politique et l'attrait idéologique.

Les pratiques de renseignement en Bourgogne ducal violent, par nature, les normes juridiques, diplomatiques et morales de leur temps. Espionner, intercepter des courriers, corrompre des conseillers, tenter d'enlever un chancelier ou infiltrer une ville ennemie constituent autant d'actes susceptibles d'être qualifiés de trahison lorsqu'ils sont subis, mais de nécessité politique lorsqu'ils sont ordonnés. Ce paradoxe – l'illégalité assumée au nom de la sauvegarde du royaume

---

Latomus, 2010, pp. 23-24.

- 2 Jean-Baptiste SANTAMARIA, *Le secret du prince. Gouverner par le secret, France-Bourgogne XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018 ; Bastian WALTER, « Transmettre des secrets en temps de guerre. L'importance des *cedulae inclusae* pendant les guerres de Bourgogne (1468-1477) », *Revue d'Alsace*, 138 (2012), pp. 7-25.
- 3 Philippe de MÉZIÈRES, *Songe du vieil pèlerin*, éd. Joël BLANCHARD, Antoine CLAVET, Didier KAHN, Genève, Droz, 2015.
- 4 Jean-Patrice BOUDET, Elsa SENÉ, « L'Avis à Yolande d'Aragon : un miroir au prince du temps de Charles VII », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 24 (2012), pp. 51-84.
- 5 Pierre CHOISNET, *Le Rosier des guerres. Enseignements de Louis XI, roy de France pour le dauphin son fils*, Bibliothèque municipale de Rouen, ms. 996 ; 328 x 235 mm, parchemin, 79 folios.
- 6 Philippe de COMMINES, *Mémoires*, éd. Joël BLANCHARD, Paris, Pocket, 2004 ; Valentin BARICAULT, *L'espionnage au Moyen Âge*, Paris, Passés Composés, 2023. L'auteur revient sur le parcours de Philippe de Commines.

– place le renseignement au cœur d’une tension essentielle : celle qui oppose la norme à la souveraineté. La rivalité entre la monarchie française et le duché de Bourgogne offre, à cet égard, un observatoire privilégié. Entre le traumatisme d’Azincourt (1415) et les affrontements décisifs des années 1460-1470, la Bourgogne constitue à la fois un espace frontalier, un théâtre d’opérations militaires et un champ de compétition politique entre deux constructions étatiques concurrentes<sup>7</sup>. Dans cet espace disputé, l’information devient une ressource stratégique majeure et conditionne la survie même du pouvoir.

L’historiographie a depuis longtemps mis en lumière l’existence d’espions, de messagers et de réseaux clandestins dans le contexte de la guerre de Cent Ans<sup>8</sup> et des conflits franco-bourguignons<sup>9</sup>. Les historiens ont identifié les profils des agents<sup>10</sup>, analysé les procédures judiciaires<sup>11</sup> et étudié les pratiques du secret<sup>12</sup>.

7 Élodie LECUPPRE-DESJARDIN, *Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne*, Paris, Belin, 2016.

8 Léon MIROT, « Le procès de Maître Jean Fusoris, Chanoine de Notre-Dame de Paris (1415-1416). Episode des Négociations Franco-Anglaises durant la Guerre de Cent Ans », *Mémoire de la Société de l’Histoire de Paris et de l’Île de France*, 27 (1900), pp. 137-287 ; Christopher ALLMAND, « Intelligence in the Hundred Years War », in Keith NEILSON et B. J. C. MCKERCHER (dir.), *Go spy the land : military intelligence in history*, Westport, Praeger, 1992, pp. 31-47 ; -, et J. R. ALBAN, « Spies and Spying in the Fourteenth Century », in Christopher ALLMAND et George William COPLAND (dir.), *War, literature, and politics in the late Middle Ages*, Liverpool, Liverpool University Press, 1976, pp. 73-101.

9 Rudi BEAULANT, « Deux espions armagnacs jugés à Dijon en 1430 », *Criminocorpus* [en ligne], Les sources de la recherche, 2021 ; -, « Guerre, espionnage, torture. À propos d’une entreprise contre Dijon en 1432 », *Francia*, 43 (2016), pp. 87-104 ; -, « L’espionnage armagnac vu par les autorités dijonnaises durant le conflit franco-bourguignon (1419-1435) », *Annales de Bourgogne*, 86, 4 (2014), pp. 21-38 ; Benoît LÉTHENET, « « Par aguets et espiements ». Espionner aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », *Annales de Bourgogne*, 86, 4 (2014), pp. 5-18 ; -, « Le Renseignement. Une communauté au service des ducs de Bourgogne (1407-1435) », *Publications du Centre Européen d’Etudes Bourguignonnes*, 57 (2017), pp. 77-87 ; -, *Espions et pratiques du renseignement : les élites mâconnaises au début du XI<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2019 ; Bastian WALTER, *Informationen, Wissen und Macht : Akteure und Techniken städtischer Aussenpolitik : Bern, Strassburg und Basel im Kontext der Burgunderkriege (1468-1477)*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2012.

10 Nicole GONTHIER, « À propos d’un complot pro-bourguignon à Lyon : les révélations et les méthodes d’un cordelier espion (1423-1424) », *Cahiers d’histoire : Lyon, Grenoble, Clermont, Saint-Etienne, Chambéry*, 38, 2 (1993), pp. 139-151 ; André LEGUAI « Espions et propagandistes de Louis XI arrêtés à Dijon », *Annales de Bourgogne*, 23 (1952), pp. 50-55.

11 BEAULANT, Rudi, *Criminalité et justice échevinale à Dijon au XV<sup>e</sup> siècle (1433-1441)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2020.

12 Jean-Baptiste SANTAMARIA, *Le secret*, cit. ; -, « Secrets, Diplomats, and Spies in Late

Toutefois, si l'on connaît désormais mieux les acteurs et les techniques, l'évolution stratégique de ces pratiques entre le règne de Charles VII et celui de Louis XI demeure insuffisamment interrogée. Le renseignement apparaît souvent comme un outil parmi d'autres de la conduite de la guerre ; il est plus rarement envisagé comme un révélateur des transformations de la souveraineté monarchique. Or, entre 1415 et 1483, la situation du pouvoir royal change radicalement. Sous Charles VII, le renseignement s'inscrit d'abord dans un contexte de vulnérabilité extrême : double monarchie, légitimité contestée, alliances anglo-bourguignonnes, désorganisation militaire. Il répond à une logique de survie dynastique et de reconquête territoriale. Sous Louis XI, en revanche, dans un royaume restauré et administrativement consolidé, les pratiques de renseignement participent d'une stratégie d'encerclement et de désarticulation de la puissance bourguignonne. Elles ne visent plus seulement à prévenir le danger, mais à produire de l'incertitude chez l'adversaire, à exploiter ses divisions et à l'isoler économiquement et diplomatiquement.

Dès lors, la question n'est pas seulement de savoir comment les rois de France espionnent la Bourgogne, mais de comprendre ce que ces pratiques révèlent de l'évolution du pouvoir monarchique. Le renseignement constitue-t-il un simple instrument conjoncturel adapté aux crises successives, ou bien devient-il, entre Charles VII et Louis XI, un mode de gouvernement fondé sur la maîtrise stratégique de l'information et sur la légitimation d'une transgression souveraine des normes ?

Cette étude s'appuie principalement sur les sources judiciaires dijonnaises<sup>13</sup> et sur les documents bourguignons conservés aux Archives départementales de la Côte-d'Or<sup>14</sup>, complétés par les registres urbains de Châlons-en-Champagne<sup>15</sup>,

---

Medieval France and in the Burgundian State : Parallel Practices and Undercover Operations », in Maurits Alexander EBBEN et Louis SICKING (dir.), *Beyond ambassadors : consuls, missionaries, and spies in premodern diplomacy*, Leiden, Brill, 2021.

13 Les procès et enquêtes instruits par la mairie de Dijon conservés aux archives départementales de la Côte d'Or (ADCO) : B II 360/1 ; B II 360/2 ; B II 360/10 ; B II 360/12.

14 ADCO, Comptes du receveur du Châlonnais : B 3643 ; B 3664 ; B 3701 ; B 3974. ADCO, Compte du châtelain fermier de Chalon : B 3665. Comptes du receveur du Mâconnais : B 5080 ; B 5081 ; B 5090. Affaires militaires : B 11890.

15 *Registre de délibérations du Conseil de ville de Châlons-en-Champagne, 1417-1421*, Sylvette GUILBERT (éd.), Châlons-en-Champagne, 2001.

Lyon<sup>16</sup> et Mâcon<sup>17</sup>. Elle mobilise également un registre de la principauté d'Orange<sup>18</sup> conservé aux Archives départementales de l'Isère, ainsi que les chroniques et traités politiques contemporains<sup>19</sup>, afin d'analyser les structures, les agents et les usages du renseignement français en Bourgogne ducale. Elle montre qu'entre la phase de reconquête monarchique et celle de l'affirmation hégémonique, le renseignement change de fonction stratégique : d'outil de survie, il devient instrument d'emprise et d'intimidation. Sans donner naissance à une institution spécialisée comparable à la chancellerie ou à l'hôtel du roi, ces pratiques s'intègrent progressivement au cœur même de la décision politique, révélant une souveraineté capable d'assumer publiquement la transgression lorsqu'elle est jugée nécessaire à la défense et au gouvernement du royaume.

### Le renseignement, instrument de survie et de restauration monarchique

Le roi de France dispose dès le xv<sup>e</sup> siècle, par ses agents de renseignement, d'un outil adéquat pour prévenir les dangers et protéger le royaume. Comme le rappellent les sources urbaines, les espions sont envoyés « pour mieulx savoir des nouvelles au vray<sup>20</sup> », « afin de savoir tousjour comme l'on se devra gouverner<sup>21</sup> » et « de mieulx prouveau au besognes<sup>22</sup> ». Les activités qu'ils mènent ont leur place dans l'appareil de l'État monarchique puisqu'elles participent au processus de décision. S'il doit trouver les moyens d'affaiblir l'adversaire, un bon système de renseignement a aussi pour mission de protéger le roi, l'État monarchique et ses intérêts fondamentaux par des méthodes non conventionnelles contre les menaces intérieures et extérieures. Ces activités de renseignement offrent une

16 Archives municipales de Lyon (AML), registre de délibération : BB 1. Ce registre est édité *Registres consulaires de la ville de Lyon*, 2 vol., Marie-Claude GUIGUE (éd.), Lyon, Publication de la Commission municipale du Vieux Lyon, 1926.

17 Archives municipales de Mâcon, registres de délibérations : BB 12 ; BB 13 ; BB 14.

18 Archives départementales de l'Isère : registre *Principatus Aurayce* B 3811.

19 Philippe de MÉZIÈRES, cit. ; Pierre CHOISNET, cit. ; Christine DE PIZAN, *Le Livre des fais d'armes et de chevalerie*, Lucien DUGAZ (éd.), Classiques Garnier, 2021 ; Jean DE BUEIL, *Le Jouvenel*, Michelle SZKILNIK (éd.), Paris, Honoré Champion, 2013.

20 AML, BB 1 (1421, septembre 15).

21 *Ibid.*, (1417, décembre 26).

22 *Ibid.*, (1421, septembre 15).

appréciation autonome des situations, un appui aux opérations militaires et une anticipation de l'évolution des menaces à long terme. La permanence du travail des espions, leur loyalisme, est un élément rassurant de stabilité.

### *Le traumatisme d'Azincourt et la faillite informationnelle*

Il est certain que les effectifs augmentent au <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle ; en partie à cause de la catastrophe qu'ont été l'invasion puis la défaite militaire d'Azincourt (25 octobre 1415)<sup>23</sup>. Ces déconvenues résultent sans doute du traitement par Charles <sup>vi</sup> et ses conseillers des estimations fournies par leurs espions. C'est un échec du Renseignement français. Alors que l'ambassade anglaise menée par Richard Courtenay, l'évêque de Norwich, loge à l'hôtel de Bourbon, le chanoine Jean Fusoris, maître en médecine et constructeur d'astrolabes, rencontre l'ambassadeur qui est au nombre de ses clients<sup>24</sup>. Le 6 septembre 1415, le chanoine est arrêté. Un messager de l'évêque a été intercepté porteur d'une lettre de son maître à son ami Jean Fusoris. Celui-ci aurait trahi le roi de France. Lors de son procès un second homme, le médecin Pierre de Milan probable espion à la solde de l'Angleterre, est mentionné. Il réside à Londres et rencontre à plusieurs reprises Henri <sup>v</sup>. Tous les témoins se sont interrogés sur sa présence ; il évite soigneusement de cheminer avec les ambassadeurs français menés par l'archevêque de Bourges et se rend en Angleterre sans licence ni sauf-conduit. L'affaire est grave car le meilleur de la chevalerie française est décimé ou capturé à Azincourt. Assuré par l'évêque de Norwich et ses contacts français de la persistance des divisions nées de la guerre civile, Henri <sup>v</sup> peut adopter une ligne diplomatique dure et lancer l'invasion à l'été 1415. Autour de l'ambassadeur anglais, c'est tout un réseau d'émissaires et d'agents secrets qui prend forme afin de préparer l'invasion. Sur le point d'embarquer pour la France, Henri <sup>v</sup> ordonne l'arrestation et l'emprisonnement des envoyés français qui avaient assisté aux préparatifs militaires et s'apprêtaient à en rendre compte à Charles <sup>vi</sup>.

Le traité de Troyes (21 mai 1420) et le sacre de Charles <sup>vii</sup> à Reims (17 juillet 1429) changent la physionomie des missions de renseignement. Le tournant qu'a

23 Valérie TOUREILLE, *Le Drame d'Azincourt : histoire d'une étrange défaite*, Paris, Albin Michel, 2015.

24 Léon MIROT, pp. 137-287.

| Source / Date                                                                                                   | Identité                                   | Statut social / fonction                                   | Mode opératoire                                   | Accès et intérêt stratégique                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| ADCO, B 11890, n° 4 (1433)                                                                                      | G. 1 <sup>er</sup> de La Trémoille         | Grand chambellan                                           | Ambassade, négociation, retournement d'agent      | Accès très élevé – Tête de réseau, direction, coordination |
| ADCO, B II 360/2, liasse 9, n° 5 (1432)                                                                         | Guyenne                                    | Héraut d'armes                                             | Immunité héraldique, entretiens ciblés            | Accès très élevé – Agent à haute valeur ajoutée            |
| ADCO, B 3664, f° 48v <sup>o</sup> -49r <sup>o</sup> (1433)                                                      | J. Bourges<br>G. de Betain                 | Châtelain,<br>Écuyer                                       | Réseaux nobiliaires                               | Accès élevé – Capteurs régionaux                           |
| ADCO, B 11890, n° 4 (1431) ; <i>id.</i> , B II 360/1, liasse 8, n° 5 (1430) ; B. WALTER, pp. 179 sq (1468-1477) | G. de Rochefort<br>J. Regnard<br>C. Riffé  | Officier ducal<br>Serviteur seigneurial<br>Officier urbain | Rouage administratif<br>Correspondance secrète    | Accès élevé – Relais institutionnels                       |
| L. MIROT, pp. 137 sq (1415-1416)                                                                                | J. Foussier<br>P. de Vérone<br>P. de Milan | Chanoine,<br>Libraire, Médecin                             | Sociabilité savante                               | Accès élevé – Agents à haut niveau d'accès, érudition      |
| ADCO, B 11890, n° 5 (1424)                                                                                      | E. Charlot<br>É. Monestier                 | Franciscains                                               | Réseaux monastiques, circulation de l'information | Accès moyen – Capteurs discrets, circulation               |
| M.-C. GUIGUE, p. 65 (1417) ; ADCO, B II 360/2, liasse 9, n° 5 (1432)                                            | Fr. Loup<br>N. Bouclote<br>C. de Paris     | Épicier<br>Mercier                                         | Réseaux marchands, informations bancaires         | Accès moyen – Surveillance régionale                       |
| Ph. de COMMYNES, pp. 226 sq (1480)                                                                              | —                                          | Hommes d'armes                                             | Guetteurs, déguisements, faux malades etc.        | Accès moyen à faible – Reconnaissance ponctuelle           |
| ADCO, B II 360/1 (1419)                                                                                         | P. Le Jandelet                             | Femme                                                      | Messagerie, observation, agitation publique       | Accès faible – Agent de liaison, capteur discret           |
| S. GUILBERT, pp. 58 sq (1418)                                                                                   | P. Contet<br>J. Christofle                 | Valets, Serviteur                                          | Déguisement                                       | Accès faible – Surveillance locale                         |
| ADCO, B 3665, f° 8r <sup>o</sup> (1432-1433)                                                                    | H. Boussot                                 | Enfant                                                     | Déguisement religieux                             | Accès très faible – Surveillance locale, capteur discret   |
| ADCO, B 5090, f° 20r <sup>o</sup> (1443)                                                                        | P. Reynaut                                 | Pauvre                                                     | Déguisement de « fol »                            | Accès variable – Surveillance locale, capteur discret      |
| AML, AA 78/10 (1418)                                                                                            | Anonyme                                    | Partisan pro-français                                      | Délations écrites                                 | Accès variable – Informateur local                         |

Tableau n° 1 : Typologie des espions français envoyés en Bourgogne.

été la mise en place de la double monarchie, avec le soutien du pouvoir ducal, fait basculer Philippe le Bon dans le camp de l'adversaire. Il devient vital pour Charles VII de connaître les projets de son cousin et ses capacités de violence. Dans le but de gagner en efficacité, les besoins du Renseignement ont été plus importants.

Une augmentation et une diversification des effectifs s'est imposée après 1429. Certains types d'individus sont particulièrement recherchés mais seule la réalité du terrain imposera son choix : lequel des espions sera le meilleur capteur ou le plus à même d'agir dans la profondeur ? Avec des exemples désormais abondants, il est possible de tirer des sources et des publications une typologie des espions français envoyés en Bourgogne. Ils sont répartis en trois groupes :

- le premier, est composé des individus cultivés ayant accès aux cercles du

pouvoir. Ils peuvent par la conversation, l'observation et la manipulation accéder aux informations de première importance. Connus de leurs pairs, leur identité est une clé d'accès au renseignement ;

- le second groupe est formé des plus humbles qui n'ont pas accès aux mêmes cercles mais, par l'observation statique ou mobile, ils renseignent les Français. Pour un accès facilité à l'information, certains n'hésitent pas à se travestir.
- Marchands et religieux forment une sorte d'entre-deux jouant et de leur identité et de leurs réseaux, de même que la catégorie des prisonniers ne pouvant payer leur rançon qui sont envoyés espionner.

Ces capteurs ne sont pas les seuls utilisés par les souverains français qui peuvent aussi compter sur des informateurs étrangers. Les grands réseaux marchands européens disposent d'appareils épistolaires structurés, capables de concurrencer l'information princière<sup>25</sup>.

### *Un renseignement militarisé et frontalier*

Les réseaux de renseignement sont-ils pour autant suffisamment dimensionnés pour faire face aux crises qui sont imprévisibles par nature ? Le xv<sup>e</sup> siècle est émaillé par de très nombreuses crises qui obligent les rois à prioriser leurs besoins en renseignement et à les orienter au risque de baisser la garde sur d'autres zones d'opérations. Jusqu'à l'assassinat de Jean sans Peur les plans de recherche engageaient ponctuellement un individu chargé de reconnaître les concentrations de troupes et de surveiller les mouvements bourguignons à la frontière. De simples mesures de prévention même si les ducs de Bourgogne ne sont pas encore des ennemis désignés. Les sources laissent entrevoir la présence d'un renseignement militaire propre aux troupes en opération. Dans le *Jouvence*<sup>26</sup>, Jean de Bueil évoque guetteurs, guides et espions. Les guetteurs, soldats camouflés, observent discrètement des points stratégiques — ponts, carrefours, accès — et assurent une surveillance durable en zone d'insécurité. Légèrement équipés, dissimulés sous la végétation, ils écoutent, comptent et confirment visuellement les mouvements

25 Francesco di Marco Datini envoie à ses facteurs et reçoit, sur l'ensemble des grandes places marchandes, entre 1364 et 1410, 125 549 lettres dont les deux-tiers pour la seule période 1395-1405. Le volume des lettres expédiées par les grands marchands florentins avoisine les 10 000 par an.

26 Jean DE BUEIL, cit., p. 67

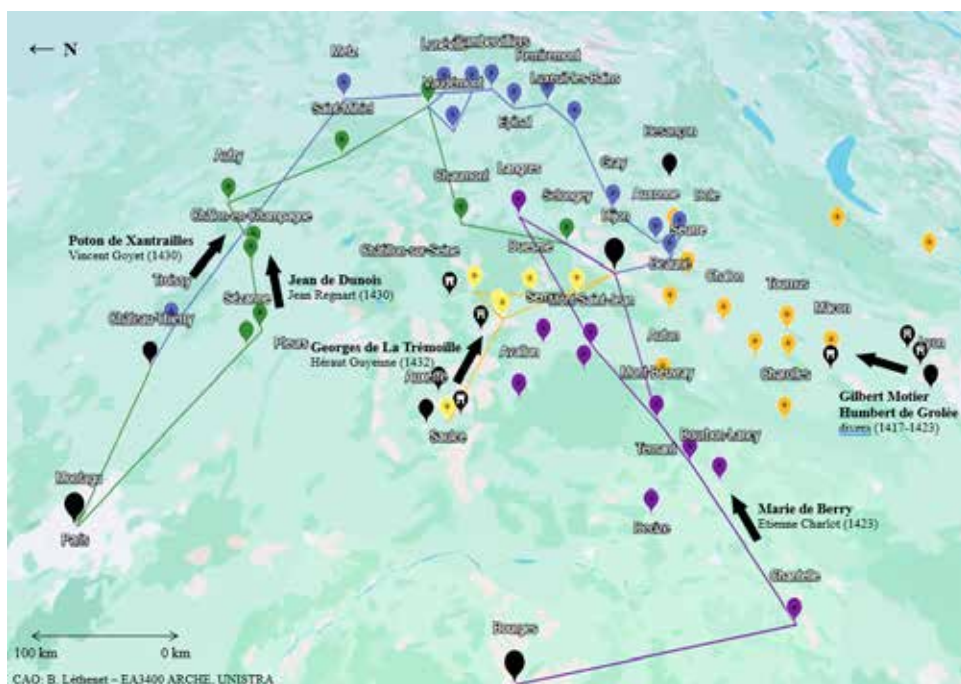


fig. n°1 : Les opérations françaises de renseignement en Bourgogne ducal (xv<sup>e</sup> s.)

Légende : Les lignes colorées figurent les axes de déplacement et les sphères d'action des principaux espions : vert (Jean Regnard), bleu (Vincent Gayet), violet (Étienne Charlot), jaune (Héraut Guyenne et son équipe). Les marqueurs orange signalent des liaisons ponctuelles depuis Lyon ; les autres marqueurs colorés renvoient aux localités mentionnées dans les sources et intégrées au réseau de chaque acteur. Les points noirs désignent les principaux lieux de résidence ou d'action politique et militaire. Les flèches noires identifient les donneurs d'ordres nommés.

ennemis : « j'ai entendu passer sur le pont des gens à pied et à cheval [...] et j'en ai vu, dans un chemin creux, plus de quarante ». Les guides, envoyés en avant de l'armée, explorent la profondeur du théâtre d'opérations. Devant les colonnes de plusieurs jours, ils renseignent sur les positions et les effets des actions militaires. « Ces guides sont vraies *espies* » écrit le Jouvencel : leur efficacité repose sur la discrétion et l'évitement du combat, condition même de la survie et de la transmission de l'information.

Les sources dijonnaises nous permettent d'attester et de suivre plusieurs trajectoires. Reportés sur une carte, les itinéraires suivis par les espions de Charles VII impressionnent à plus d'un titre. Ils témoignent d'une politique cohérente et suivie du renseignement français en Bourgogne avec une activité accrue dans les années

qui suivent le sacre (1430-1432). Les opérations sont initiées sur l'ensemble des frontières du duché à partir de points d'appuis fermement tenus par les Français. Ces positions de départ sont : Château-Thierry au nord ; les garnisons de Chablis, Mussy-sur-Seyne, Cravant et Jully à l'ouest ; les possessions de la duchesse de Bourbon au sud-ouest et Lyon au sud. Le maillage couvre l'ensemble des territoires ducaux jusque dans la profondeur stratégique avec des observations dans les Vosges, la Comté ou à la foire de Genève. Les chevauchements et les recouplements assurent la permanence de l'observation particulièrement au cœur du duché et dans sa capitale Dijon. La ville est au point de rencontre de nombreuses missions venant de toutes les directions. Afin d'assurer cette couverture des territoires bourguignons, quatre modes opératoires au moins semblent utilisés : des missions ponctuelles en un lieu donné, des trajets planifiés et bien suivis, une correspondance clandestine avec des sources pro-françaises<sup>27</sup>, la surveillance des conversations de tavernes.

### *Des réseaux instables dépendants des capitaines*

Sous couvert de l'autorité de Charles VII, les collectes de l'information sont ordonnées par des chefs de guerre éprouvés, comme Poton de Xaintrailles, Jean de Dunois, Gilbert III Motier ou Tanneguy III du Chastel, de hauts nobles telle la duchesse de Bourbon, de grands officiers de l'État. Ils vont jusqu'à envisager la décapitation du pouvoir bourguignon par l'assassinat ou l'enlèvement. Dans leurs ouvrages, Christine de Pizan et Pierre Choynet listent des éléments auxquels les espions doivent être attentifs<sup>28</sup>. Ces listes font apparaître deux familles d'éléments à prendre en compte. Les observations portent d'abord sur les soldats adverses : le nombre, l'endurance physique, la détermination, le moral et les habitudes de guerre ; d'autres critères examinent la stratégie globale, au service de la victoire finale, comme la maîtrise du terrain, les approvisionnements et les capacités de renforts. En cas de capture, le roi ne revendiquera ni n'assumera l'espionnage. Un capitaine un peu habile entretient un réseau de renseignement (marchands, enfants, valets ou aubergistes, curés). C'est à un groupe de six espions, auquel appartient Vincent Gayet, que Poton de Xaintrailles confie une mission en 1430 et, en 1432, Georges I<sup>er</sup> de la Trémoille diligente une opération impliquant plus

27 AML, AA 78/10 (1418, mars 23).

28 Benoît LÉTHENET, *Les espions au Moyen Âge*, Quintin, Paris, 2021, pp. 68-72.

d'une dizaine de personnes.

À ne prendre qu'un exemple apparaissant sur la figure 1, Humbert de Grolée et Gilbert III Motier reçoivent de Charles VII des lettres de créances pour mener les opérations de guerre depuis le Lyonnais<sup>29</sup>. Avec le soutien des places fortes dans la région, ils commandent des opérations de renseignement. L'agent est envoyé « savoir et enquérir des nouvelles », « sentir » ou « regarder » la conduite des ennemis. Entre le 1<sup>er</sup> septembre 1417 et le 22 mars 1422 on observe un plan de recherche développé en trois axes. Le premier axe est orienté au nord en direction de la Bourgogne et de la ligne de front. En juillet 1417, les bourgeois de Mâcon entrent dans l'orbite ducal et acceptent une garnison bourguignonne qui menace directement le Lyonnais. La frontière, dans son épaisseur, est placée sous surveillance. La rumeur court que des gens d'armes se rassemblent à Autun. Le prieur des Carmes s'y rend afin de connaître « leur estre ». Saisir l'information le plus tôt possible sur les forces et les faiblesses de l'adversaire, ses provisions, la qualité de son commandement, de ses troupes, est primordial. Les chefs de guerre surveillent également la Bresse. Les liens de parenté entre la maison de Bourgogne et la maison de Savoie font d'Amédée VIII un voisin dangereux pour les partisans de Charles VII. De mai 1418 à septembre 1421, des reconnaissances armées sont conduites en Bresse depuis Lyon.

### *Renseignement intérieur*

Les besoins en renseignement sont aussi tournés vers la lutte contre les « menées hostiles » à la survie de leurs États. Les lieux propices à la conversation sont étroitement surveillés. Les tavernes, auberges, hôtelleries, débits de boisson et étuves forment un maillage où se nouent des connexions difficiles à saisir. Ces lieux, au cœur de la circulation de la parole et de la contestation, voient se croiser buveurs, observateurs, agents d'autorité et informateurs. Les autorités y prennent le pouls de l'opinion<sup>30</sup> ; les habitués y expriment avis politiques et intérêts pour

29 AML, AA 26/21 (1418).

30 Philippe CONTAMINE, « Naissance médiévale de l'opinion publique », in François d'ORCIVAL, *Opinion publique et crise de la démocratie*, Paris, PUF, 2019, pp.59-72 ; Collette BEAUNE, « La rumeur dans le *Journal* du bourgeois de Paris », *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, pp. 191-203 ; Claude GAUVARD, « Rumeur et stéréotypes à la fin du Moyen Âge », *La circulation*, cit., pp. 157-177 ; Bernard GUENÉE, *L'opinion publique au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 2002.

les affaires publiques. Le renseignement intérieur n'y requiert guère d'actions secrètes : sonder l'opinion et suivre les troubles relève de l'information générale ; le contestataire, une fois repéré, est écarté. Certaines adresses sont incontournables. À Mâcon, en 1417, le chevaucheur porteur de lettres de Marguerite de Bavière et d'une copie de celles d'Hesdin est logé, aux frais de la ville, à la Tête noire<sup>31</sup>. Le receveur de Bourgogne Jean Fraignot y séjourne en août, septembre et octobre 1418, puis en février 1419. En septembre 1419, le bailli de Chalon-sur-Saône et un maître des requêtes y sont logés ; le maréchal de France y demeure trois jours en 1422. L'année suivante, un écuyer du duc de Savoie, le bouteiller d'Amédée VIII et trois messagers y trouvent encore refuge. La réputation de l'enseigne attire les agents armagnacs en quête d'informations. Le messenger Thévenin Guio-teau, dit Concierge, originaire de Troyes, la fréquente dès 1419. Bien informé, il peut se présenter devant le bailli de Mâcon, les ouvriers de la monnaie ou les receveurs des greniers à sel d'Auxerre, de La Charité-sur-Loire, de Mâcon et de Reims. C'est l'homme à écouter, sinon à désinformer pour étendre les rumeurs favorables au parti français.

L'information obtenue par la conversation doit être recueillie avec prudence. Lors de l'opération menée par Georges I<sup>er</sup> de La Trémoille contre Dijon en 1432, le choix du héraut Guyenne est né du besoin de disposer sur le terrain d'un agent français capable d'avoir une vue d'ensemble sur la situation du conflit et des relations entre Philippe le Bon et Charles VII. Guyenne participe habituellement au Conseil royal. Capturé, il obtient de parler seul à seul avec le chancelier Nicolas Rolin le 10 octobre 1432. C'est la preuve qu'il est considéré comme une prise à « haute valeur ajoutée ». L'intelligence de la relation « source – capteur » (Guyenne – Rolin) est ici essentielle : tout un chacun n'est pas apte à communiquer, recueillir des informations d'un individu consentant et *a fortiori* non consentant, faire le tri dans un flot d'informations orales, imparfaites, incomplètes ou fausses. Les informations acquises doivent être orientées, recoupées et mises en doute. À la logique du vrai, Nicolas Rolin doit accepter de substituer une logique du vraisemblable, du raisonnable ou du probable. D'emblée l'entretien est biaisé, les détails donnés par le héraut Guyenne sont-ils la réalité ou la réalité que le parti français veut montrer au chancelier ? Le mensonge est un enjeu de sécurité d'état. En 1417–1419, l'interception des courriers devient un instrument

---

31 Benoît LÉTHENET, *Espions et pratiques*, cit., pp. 115-120.

politique assumé. Il permet de dissiper les doutes. En juillet 1417, un messenger bourguignon porteur de lettres d'Hesdin est arrêté, exécuté à Paris, et ses lettres publiquement brûlées comme criminelles<sup>32</sup>. Deux ans plus tard, à Lyon, des autorités urbaines saisissent à plusieurs reprises des correspondances en circulation : un chevaucheur royal est détenu quatorze semaines pour avoir transporté des lettres destinées à publier la paix<sup>33</sup>, puis un messenger bourguignon annonçant l'assassinat de Jean sans Peur est arrêté et torturé<sup>34</sup>. Ces épisodes illustrent la criminalisation croissante du transport d'information ou de l'expression d'opinion en contexte de guerre civile.

Entre 1415 et 1435, la nasse mise en place par les Français, qui fait coopérer des agents civils et militaires, dans les tavernes, sur les routes ou des points stratégiques, éclaire la fonction du renseignement comme un outil d'urgence et de survie autant que de pilotage. Il n'est pas encore structuré politiquement mais il est déjà assumé souverainement.

## Stabilisation et intégration politique du secret

Après la paix d'Arras (1435) et la fin de la guerre ouverte avec la Bourgogne, l'espionnage reste une activité qui n'est ni autorisée ni interdite par les normes morales et juridiques du Moyen Âge. Les réseaux sont maintenus mais ils connaissent une série de changements.

### *Structuration hiérarchique des réseaux*

La représentation du réseau français œuvrant à Dijon (fig. 2) confirme l'intérêt de la justice dijonnaise pour le héraut Guyenne. La matrice élaborée pour le logiciel Pajek<sup>35</sup> permet, par la mesure des relations « entrantes » et « sortantes », de

32 *Chronique du Religieux de Saint-Denys, contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*, vol. 6, Louis-François BELLAGUET (trad.), Paris, Crapelet, 1839-1852, p. 87.

33 AML, AA 82/91 (1419, janvier 10).

34 *Ibid.*, AA 82/81 (1419).

35 Wouter DE NOOY, Andrej MRVAR, Vladimir BATAGELJ, *Exploratory Social Network Analysis with Pajek*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011 (2<sup>e</sup> éd.). Cette analyse repose sur un traitement de réseau réalisé à l'aide de Pajek. Les visualisations et mesures mobilisent notamment les degrés d'entrée et de sortie (*partition>degree*), la centralité des acteurs (*vector>centrality*) et l'analyse des voisinages hiérarchiques (*partition>k-neighbours*), permettant d'identifier les niveaux fonctionnels du réseau. La taille des nœuds, dans la fig-

distinguer sept groupes : les cercles du pouvoir français et bourguignon, la famille de La Trémoille ; les interactions du héraut Guyenne, celles de Colinet de Paris et de Nicolas Bouclote ; ensuite, les capitaines des garnisons françaises en alerte et enfin des acteurs aux rôles divers. Les deux principaux suspects (Guyenne et Colinet de Paris) sont en contact avec davantage de personnes que Nicolas Bouclote, raison pour laquelle celui-ci sera rapidement éliminé. On remarquera également qu'il est difficile d'établir des liens entre la majorité des individus mentionnés par nos suspects. Ils ont des rôles complémentaires : espionner le guet, trouver des failles dans les remparts ou porter des lettres à des contacts ; tandis que les membres du pouvoir ne sont mentionnés que comme décideurs ou cibles de l'opération. À partir de Charles VII, on observe trois niveaux hiérarchiques. Le roi autorise son conseil à organiser une opération confiée à Guyenne (rang 1), en coordination avec les garnisons françaises dans la zone, l'établissement tenu par Boussicault, le dernier point de regroupement du groupe, Colinet de Paris et Nicolas Bouclote activant localement le réseau français sous l'autorité de Guyenne (rang 2). Les membres, qui constituent à l'échelle locale ce réseau, n'ont qu'une connaissance limitée de l'architecture d'ensemble et n'entretiennent que peu de contacts entre-eux (rang 3). Une hiérarchisation claire à trois niveaux : le roi, les coordinateurs et les agents locaux, s'est mise en place.

Les sources montrent que Charles VII est en mesure, par ses réseaux, de mener des actions politiques secrètes. Au-delà des manipulations et des actions coercitives, jusqu'à l'enlèvement ou à l'assassinat, les activités de renseignement sont avant tout un facteur de paix en vue de la stabilité dans l'équilibre des puissances. Le coordinateur sur place de l'opération est le héraut Guyenne (rang 1). Rois d'armes et hérauts d'armes<sup>36</sup> sont des messagers et des ambassadeurs impliqués dans les négociations en vue des traités de paix. Ils interviennent sur le champ de la guerre. L'immunité dont ils bénéficient généralement leur permet de naviguer entre les forces ennemies et d'intervenir à moindre risque dans les relations entre les souverains. Reconnus pour leur qualité d'analyse des situations, ils sont indispensables lorsqu'un défi est lancé par un souverain à un autre. Le

---

ure 2, correspond au nombre de relations attestées (*input* et *output*). Toutefois, l'ensemble du dossier n'est pas totalement conservé ; ces données sont à interpréter avec prudence.

36 Sébastien NADOT, « Des voyageurs de l'ombre : le rôle des hérauts d'armes dans les combats chevaleresques du XV<sup>e</sup> siècle », *Les voyageurs au Moyen Âge*, La Rochelle, 2008, pp. 50-60.



fig. n° 2 : Le réseau de renseignement français à Dijon (1432)

héraut Guyenne, protégé par son hérauderie, obtient un entretien avec le chancelier Nicolas Rolin. Par la seule présence de son officier d'armes, Charles VII tient en alerte son cousin Philippe le Bon : la soumission de l'État bourguignon ou sa destruction pourrait-on résumer. Guyenne dispose de plus d'informations sur l'organisation de la mission et les personnes impliquées que ses deux complices. Il indique notamment qu'il a dû rencontrer le Bourg bâtard de Masquerain, Bertrand de Thongeuse et Jean Girart afin que ceux-ci préparent leurs capitaines à marcher sur Dijon. Le héraut révèle que des seigneurs bourguignons sont prêts à se rallier au parti du roi, afin de pouvoir conserver leurs terres, comme cela semble être le cas du seigneur de Thil en dépit d'une alliance matrimoniale avec la famille Rolin, de Lourdin de Saligny, du comte de Joigny (Guy de la Trémoille) ou du seigneur de Jonvelle (Georges II de la Trémoille), dont plusieurs hommes tels que son fils bâtard et quelques serviteurs transmettent des informations au roi sur la situation du duché. Ces seigneurs ont aussi, pour la plupart, obtenu des accords ou des abstinences de guerre afin de ne pas être attaqués par les troupes de Charles VII en cas d'offensive contre le duché. Le commandeur de l'hôpital Saint-Antoine d'Etai, Jean Bossicault, est soupçonné de sentiments pro-français ; il loge le groupe avant son arrivée à Dijon. Des marchands, Jean de Courgy et Jean d'Eschenez, ainsi que Jeannin Chaillot et Gillequin de Troyes, trempent dans l'affaire. Les hôtes dijonnais susceptibles de participer à l'entreprise sont interrogés : Jean Gaisot, Jean Parisot, Jean d'Autrey ou encore Jean Moillepie. Le réseau français n'a pas de frontières précises et joue d'acteurs dont les rôles sont

multiples. Si l'orientation globale est pro-française, la cohérence de l'ensemble ne suppose pas la subordination absolue à Charles VII, ces individus sont mis en relation par un jeu d'interdépendances qui résulte de causes diffuses et multiples : serments, solidarités seigneuriales, liens socio-économiques, peur de tout perdre ou de ne rien avoir. Pour les décideurs, toute mise au point obtenue par les espions ou les juges n'est qu'éphémère. Les réseaux d'influence français restent flous et insaisissables, sans cesse défigurés par les arrestations et recomposés, multipliés.

### *Financement et monopole royal de la transgression*

Au xv<sup>e</sup> siècle, l'État ne dispose pas d'un budget prévisionnel. L'espionnage est financé sur les finances extraordinaires par les receveurs et contrôleurs généraux, qui mettent à disposition du roi et de ses capitaines les fonds nécessaires. La célèbre formule de Philippe de Mézières souvent prêtée à Louis XI : « Un prince doit mettre la tierce partie de sa dépense en espions<sup>37</sup> » traduit la conscience de besoins croissants. Christine de Pizan rappelle, en 1410, que le prince « donnera de l'argent et promettra une grande récompense<sup>38</sup> ». L'espion doit être payé et récompensé. Les capitaines recrutent, avancent les frais et négocient les gratifications, souvent sous forme d'offices, vecteurs d'ascension sociale. Les sommes versées couvrent d'abord les dépenses de mission ; la véritable récompense réside dans la promotion promise et confirmée par le roi. Ainsi, les capitaines Poton de Xaintrailles et Jean de Dunois, le grand chambellan, Georges 1<sup>er</sup> de la Trémoille, recrutent leurs espions, payent les frais de la mission sur les fonds envoyés par les officiers des finances. Ils négocient les récompenses une fois la mission achevée. En 1430, Jean Regnart, trompette à Sézanne, reçoit 5 francs d'or pour aller s'enquérir de l'état des troupes bourguignonnes<sup>39</sup>. Son commanditaire, Jean de Dunois, lui promet à son retour l'obtention d'un office à Sézanne. En l'absence de fonds spéciaux, l'office promis lui assurera une promotion sociale gratifiante<sup>40</sup>.

37 Philippe DE MÉZIÈRES, pp. 511-512 : « C'est assavoir que par le chevetaine la tierce partie de la despence ou equipolant en finance, par le moyen de ma suer tresamee Discretion, soit despendue et mise en plusieurs et diverses et loyalles espies. »

38 Bibliothèque nationale de France, ms fr. 23997, Christine DE PIZAN, *Livre des faiz d'armes et de chevalerie*, f° 36v°-38v° : le prince « donra argent et promettra grant guerdon ».

39 ADCO, B II 360/1, liasse 9, n°4.

40 Archives départementales de l'Isère, B 3 811, f° 92r°-99r° (1478). L'apothicaire Jean Renon se voit proposé par Jean IV de Chalon-Arly d'empoisonner Louis XI. On lui promet

Toutefois, la seule logique comptable ne suffit pas à expliquer l'engagement des acteurs : à côté de l'argent, des ressorts idéologiques et religieux motivent les engagements individuels. L'antagonisme des valeurs<sup>41</sup> religieuses, morales, politiques ou économiques produit de nouvelles valeurs. La conquête du pouvoir par Jean sans Peur, l'alliance anglo-bourguignonne, le dauphin déshérité, heurtent profondément les individus et apparaissent comme des freins à la politique ducale. Certains individus comme Jeannin Million affichent leur fidélité au lys<sup>42</sup>. D'autres prêtent serment à Charles VII tel Jean Regnart. Bastonné dans sa ville, on le surnomme « bourguignon renié ». À l'exemple de l'épouse d'un dénommé le Loup qui profère que « le duc de Bourgogne cuide entrer à Paris. Il entrera ses fourches en son senglent col<sup>43</sup> », plusieurs mentionnent des propos hostiles au duc. Ces engagements révèlent une conscience politique nourrie d'antagonismes religieux et moraux. Ils attestent des effets inattendus de l'antagonisme entre les valeurs portées par ces individus et l'action politique ducale : l'engagement auprès du parti français. Le frère Étienne Charlot<sup>44</sup> formé dans l'entourage de sainte Colette de Corbie († 1447)<sup>45</sup>, proche des milieux princiers, ne reçoit ni or, ni argent. S'il accepte d'aller vers la duchesse de Bourbon, Marie de Berry, c'est pour éventer le projet anglo-bourguignon de s'emparer de Lyon et sauver les vies menacées. La charité fonde l'action droite de ce religieux devenu espion. Il incarne une motivation spirituelle du renseignement.

Le renseignement ne se limite pas à la collecte d'informations : il peut devenir un instrument d'action directe, visant à désorganiser l'adversaire ou à infléchir ses décisions. Georges I<sup>er</sup> de La Trémoille cherche à faire capturer Nicolas Rolin et à retourner Guillaume de Rochefort, au nom de la défense des intérêts

---

de le mettre à la tête des Salines de Salins d'une valeur de 2 400 fr. par an. Si l'issue devait être contraire, sa veuve et ses enfants auraient 300 fr. de rentes annuelles ainsi qu'une maison.

41 Shalom H. SCHWARTZ, « Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications. », *Revue française de sociologie*, 47, 4 (2006), pp. 929-968 ; Monique WACH, Béatrice HAMMER, *La structure des valeurs est-elle universelle ? Genèse et validation du modèle compréhensif de Schwartz*, Paris, Harmattan, 2003.

42 ADCO, B II 360/1 (1419, février).

43 Sylvette GUILBERT, p. 6.

44 Nicole GONTHIER, pp. 139-151.

45 Pierre DE VAUX, *Vie de sœur Colette, 1450*, Élisabeth LOPEZ (éd.), Saint-Étienne, université Jean-Monnet C.E.R.C.O.R., 1994.

de Charles VII et d'une paix accélérée. Le 18 avril 1433, à la prison de Chalon-sur-Saône, devant Nicolas Rolin et Pierre de Bauffremont, il rapporte plusieurs tentatives d'enlèvement<sup>46</sup> organisées contre le chancelier. Les opérations, confiées à un écuyer à la tête d'une petite troupe, Georget, ont échoué à Semur-en-Auxois et Dijon. Elles sont justifiées par la nécessité de préserver les positions de Charles VII afin d'accélérer la paix avec Philippe le Bon. Un an auparavant, à l'occasion d'une ambassade préparatoire à l'assemblée d'Auxerre, qui le conduit à Dijon, Georges I<sup>er</sup> approche Guillaume de Rochefort. Il fait valoir à Guillaume « qu'il était pauvre et qu'il avait longuement servi monseigneur de Bourgogne, mais que le duc ne faisait de bien à personne, pourquoi il lui était besoin de gagner plus<sup>47</sup> ». Concrètement, le grand chambellan du roi propose d'envoyer des hommes capables, une semaine avant l'enlèvement, que Guillaume renseignerait et superviserait, puis de conduire le chancelier capturé en lieu sûr. Guillaume refuse, prétextant être malade. Denisot François et Lonbat, serviteurs de Georges I<sup>er</sup> de La Trémoille, travaillent Guillaume pour faire avancer l'affaire. En parallèle, débute l'opération supervisée par Guyenne. Rochefort est de nouveau approché par le seigneur de Joigny. Beaune, où le chancelier se rend régulièrement, est désigné comme lieu de l'enlèvement. Bien renseigné sur place, La Trémoille connaît l'ensemble de ses déplacements. Le parti français se proposait d'enlever ou de tuer le chancelier par la main du seigneur de Chastellux. La décapitation politique du duché de Bourgogne, par la suppression de Nicolas Rolin, amènerait Philippe le Bon à se soumettre au roi.

D'autres opérations visent des alliés du duc<sup>48</sup> ou relèvent de l'espionnage clandestin, parfois jusqu'au projet d'empoisonnement<sup>49</sup>. Le résultat final de l'action politique secrète répond rarement à l'intention de départ. « On peut même affirmer qu'en règle générale il n'y répond jamais et que très souvent le rapport entre le résultat final et l'intention originale est tout simplement paradoxal.<sup>50</sup> » Sou-

46 Eugène FYOT, « Complot de la Trémoille contre le chancelier Rolin », *Mémoires de la Commission des Antiquités du Département de la Côte-d'Or*, 14 (1901-1905), pp. 103-112 ; Bertrand SCHNERB, *Les Armagnacs et les Bourguignons : la maudite guerre*, Paris, Perrin, 1988, p. 279.

47 ADCO, B 11890 (1433, avril).

48 BEAUREGARD, *Souvenirs d'Amédée VIII, premier duc de Savoie*, Chambéry, 1859, pp. 236-237.

49 ADCO, B 3701, f° 55r°-v° (1442, avril-mai).

50 Max WEBER, *Le savant et la politique*, Paris, Plon, 1959, p. 137.

vent décevantes, ces manœuvres élargissent néanmoins la gamme stratégique du pouvoir royal. Par un calcul « risque / récompense », le souverain accepte l'échec possible. Il mesure l'équilibre entre l'investissement dans un savoir-faire exigeant (la totale clandestinité) et un état final recherché : la démonstration de capacité et la pression exercée contribuent à l'issue politique, notamment à la paix de 1435.

### *Justice extraordinaire*

L'espionnage est toujours une prise de risque ; que ce risque soit politique, juridique ou diplomatique. L'acte d'espionnage est commis en violation du territoire bourguignon sur lequel s'exerce la souveraineté des puissants ducs de Bourgogne. L'opportunité des poursuites pénales revient au parti victime de tels actes. Des mesures extraordinaires de répression sont pleinement justifiées sur le plan juridique, l'espionnage constituant un crime de lèse-majesté<sup>51</sup>. Le sort de l'espion capturé relève autant de sa responsabilité individuelle que de la responsabilité du parti français. Jugés, ils sont condamnés à être traînés sur une claie puis livrés à l'exécuteur de la haute justice qui décapite les coupables, les corps découpés en quartiers sont pendus aux portes des villes, les têtes mises sur des piques et le tronc exposé aux fourches patibulaires. C'est le supplice, réservé aux traîtres<sup>52</sup>, enduré par Denis Montbéliard, originaire de France, « homme » du duc de Bourgogne mais « *espie* et traître<sup>53</sup> » envers son seigneur. Néanmoins les hommes et les femmes qui espionnent sous la contrainte bénéficient souvent d'une lettre de rémission<sup>54</sup>. Le déroulement des investigations montre qu'il s'agit d'affaires extraordinaires traitées selon une procédure inquisitoire elle aussi extraordinaire. Plusieurs affaires le montrent. D'abord celles des suspects Jean Regnart, originaire de Sézanne, et Vincent Gayet, qui vient de Lyon<sup>55</sup>. Ces individus

51 Vincent CHALLET, « La lèse-majesté ou l'impossible récit », *Récit et justice*, Lucien FAGGION et Christophe RÉGINA (dir.), Presses universitaires de Provence, 2014, pp. 53-66. L'auteur montre que la lèse-majesté n'existe pas comme un fait évident, mais comme une qualification juridique imposée par le pouvoir princier.

52 Rudi BEAULANT, *Criminalité et justice*, cit., p. 122.

53 ADCO, B 3665, f° 8r° (1432, février).

54 *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, vol. 1, éd. Louis DOUËT D'ARCO, Paris, 1864, pp. 348-349, pièce CLIII (1412, mai 20).

55 Rudi BEAULANT, « Espionnage, Torture », cit., pp. 87-104.

sans envergure sont rapidement passés à la question : Vincent Gayet est torturé le jour de son arrestation après avoir nier toute mission d'espionnage. Jean Regnart, d'abord relâché sans torture à la demande de son ancien maître, Charles de Vergy, reste suspect. Son statut social et ses liens avec un puissant seigneur expliquent la prudence initiale de la mairie de Dijon. Une enquête menée à Sézanne par Jehanne Lesquarrie établit qu'il sert les Armagnacs ; arrêté de nouveau, il avoue espionner pour le parti de Charles VII. Les deux espions sont finalement exécutés<sup>56</sup>. Une troisième affaire se déroule à l'automne 1432, alors qu'une entrevue de paix est prévue à Auxerre<sup>57</sup>. Début octobre, plusieurs hommes sont arrêtés à Dijon, soupçonnés de préparer la prise de la ville pour le roi. Parmi eux figurent Nicolas Bouclote, Colinet de Paris et le héraut Guyenne, nous l'avons vu, l'un des hérauts de Charles VII. Le procès de Nicolas Bouclote (2-8 octobre 1432) est expéditif : il subit quatre séances de torture en moins de six jours afin de briser son silence. Il admet avoir menti en raison du serment prêté à ses complices et à ses commanditaires, engagement rompu sous la contrainte. Colinet de Paris et Guyenne sont torturés deux fois chacun ; une procédure légèrement moins hâtive s'explique en raison de la valeur plus haute de ces deux derniers agents français. Il est finalement décidé que Nicolas Bouclote et Colinet de Paris doivent être condamnés à mort.

Le renseignement devient une pratique intégrée à la souveraineté. Le roi monopolise l'illégalité légitime. Ce que Charles VII stabilise, Louis XI va l'exploiter stratégiquement.

### Le renseignement comme arme d'hégémonie

Lorsque Louis XI accède au pouvoir, l'appareil existe déjà ; il change de nature. Le renseignement n'est plus seulement un outil de guerre, mais un instrument de gouvernement. Interceptions, qualifications judiciaires, diffamations héraldiques et répressions exemplaires montrent que l'information devient un levier de domination politique. Le secret, la trahison et la lèse-majesté sont intégrés à une stratégie de contrôle des fidélités. Ainsi se dessine le passage d'un renseignement de survie monarchique à un renseignement d'État.

---

<sup>56</sup> ADCO, B II 360/1, liasse 9, n°4 (1432, octobre 8) ; *ibid.*, n°5 (1432, octobre 15).

<sup>57</sup> *Ibid.*

*D'un renseignement défensif à un renseignement d'encerclement*

Ce changement de paradigme est visible dans la guerre économique que livrent les rois de France contre la Bourgogne à Genève. Il est ordonné dès mars 1422, à un certain Jean de Gou, de se rendre à la foire de Genève une importante place marchande pour la maison de Bourgogne, notamment dans ses relations avec l'Italie. L'observation des marchands qui la fréquentent, des marchandises exposées et de leurs provenances, traduit l'activité derrière la frontière et reste un soutien à l'économie. Affaiblir la foire de Genève, c'est porter un coup sérieux à son ennemi. Louis XI y parviendra en déclenchant une guerre économique contre la foire de Genève en 1462<sup>58</sup>. Les marchands de Lyon sont idéalement placés et les sites miniers des Alpes sont fortement sollicités. Ce coup de force renforce la place lyonnaise au point que certains banquiers italiens relocalisent leur succursale de Genève à Lyon entre 1462 et 1466. Venise fait aussi l'objet du boycott royal. Les actions de renseignement peuvent être des missions de médiation avec les autorités locales. Les contacts noués dans la discrétion garantissent des marchés si les dépenses de modernisation et d'équipements suivent. Effectivement Charles VII et Louis XI modernisent leurs armées. La poudre à canon et les armes à feu font la réputation de la place de Tours où Allemands et Lombards se sont installés sous Charles VII. Louis XI profite de la réputation de la place. On y passe des commandes ou on y importe depuis la Lombardie et l'Empire. Lyon s'affirme comme un pivot dans le remu des hommes et des marchandises sur le chemin en direction de l'Italie et de la Méditerranée.

*Systématisation de l'interception des courriers  
et de la surveillance des ambassades*

Le texte *Le Rosier des guerres* insiste sur la nécessité d'une veille permanente, par des espions sûrs dans les rangs de l'ennemi, laquelle garantit au prince la capacité de nuire à son adversaire et à se garder de ses coups :

« Il est nécessaire au prince de veiller à toute heure à ce qu'il doit faire. Il ne doit pas être ignorant de connaître la condition de ceux qui sont près et

58 Ali LAÏDI, « Louis XI : un stratège économique », *Histoire mondiale de la guerre économique*, Paris, Tempus, 2004, pp. 187-199 ; Henri DUBOIS, « Le commerce de la France au temps de Louis XI. Expansion ou défensive ? », in Bernard CHEVALIER et Philippe CONTAMINE, *La France de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Renouveau et apogée*, Paris, CNRS, 1985, pp. 13-30.

de ceux qui sont loin, tant des siens que des ennemis, et quand ils sont en nombre, et quels gens ils ont, et d'envoyer des espions sûrs et loyaux dans l'armée de ses ennemis.<sup>59</sup> »

Le meilleur moyen ajoute-t-il pour se renseigner sur l'ennemi, ou le désinformer, est d'envoyer un espion sûr et loyal jouant le rôle du fuyard ou du traître, bien qu'il reconnaisse que le risque est grand de voir cet agent démasqué et interrogé. L'incertitude politique conduit à violer consciemment les usages en vigueur. Décider d'espionner, de franchir les frontières sous une fausse identité, de voler des documents ou de réaliser des entraves physiques se pratique nécessairement dans l'illégalité. Supprimer les messagers de l'ennemi désorganise les lignes de communication et entrave ses capacités de commandement. Les Bourguignons font de même ; le 5 mars 1470, Jean Symon, châtelain de Bos, conduit de Charolles à Dijon un prisonnier porteur de lettres closes adressées à la dame de La Clayette par le sénéchal de Beaucaire pour le roi. Le duc de Bourgogne avait ordonné d'arrêter quiconque serait trouvé porteur de lettres de la part des sujets du roi aux sujets du duc. Il défend

« à tous les habitants du Charollais d'estre si hardys de recevoir lettres de nulles gens des pays du roy, ne avoir créance à aucun d'eulx, sous peine de confiscation de corps et de bien<sup>60</sup>. »

Ces interceptions révèlent des interactions, la géographie et le contenu des réseaux. Cette pratique révèle à Louis XI les intrigues du cardinal Jean de la Balue, conseiller d'État, avec le duc de Bourgogne. Le cardinal sera enchaîné aux célèbres « fillettes du roi » pendant onze ans, de 1469 à 1480<sup>61</sup>. Philippe de Commines, au livre III chapitre 8 de ses *Mémoires*, « Manœuvres des princes », confirme le rôle volontairement flou du messenger comme de l'ambassadeur :

« Et pour un messenger ou une ambassade qu'ils m'enverraient, je leur en enverrais deux. Et même s'ils se lassaient et me demandaient de ne plus en renvoyer, je continuerais à leur en envoyer quand l'opportunité et le moyen s'en présenteraient, car vous ne sauriez envoyer un seul espion si bon ni si sûr qu'il eût l'occasion de voir et d'entendre. Mais si vos gens sont deux ou trois, il est impossible qu'on puisse exercer une si bonne surveillance sans

59 Pierre CHOISNET, f° 27r°.

60 ADCO, B 3974 (1470, février 28).

61 Eugène DÉPREZ, « La trahison du Cardinal Balue (1469) (Chanson et ballades inédites) », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 19 (1899), pp. 259-296 ; Joël BLANCHARD et Pierre-Anne FORCADET (éd.), *Procès politiques au temps de Louis XI : le cardinal Balue, lèse-majesté en débat*, Genève, Droz, 2022.

que l'un ou l'autre ne recueille quelques propos ou n'obtienne quelques renseignements de quelqu'un en secret.<sup>62</sup> »

Le roi de France est bien conscient de ces ambiguïtés. La diplomatie et le renseignement sont à la fois concurrents et collaborateurs. Philippe de Commines conclut que le messenger, l'espion et l'ambassadeur sont identiques dans leur fonction puisqu'ils participent pleinement au couple fondamental « *timor / amor* ». Les envoyés des princes alliés sont toujours suspects car l'amitié des princes ne dure pas. Les plénipotentiaires ennemis doivent être étroitement surveillés et renvoyés chez eux après audience. Jean v de Bueil faisait déjà la remarque que l'envoyé est « en ambassade devant les adversaires pour les espier ». La transparence audacieuse de ces attaques pose question. Lorsque Charles VII ou Louis XI ne respectent pas les normes, ils agissent publiquement et sans honte ou malaise. C'est une façon très efficace de détruire l'efficacité de la loi et des normes. L'espionnage politique avec ses pratiques illégales d'interception et d'ouverture du courrier, de corruption de conseillers, entretient un flou qui devient le symptôme d'une époque troublée. Le roi, qui agit souvent avec ruse, selon les diplomates italiens, donne le change à ses interlocuteurs. Il rend difficile toute interprétation de ses faits et gestes.

### *Publicisation assumée de la transgression*

Il est difficile d'évaluer les opérations de propagande<sup>63</sup> et de déstabilisation visant à exercer une influence secrète sur les décisions du duché de Bourgogne. Ces actions laissent peu de traces. En juillet 1413, au temps de la révolte cabochienne soutenue par Jean sans Peur, le capitaine de Melun arrête un certain Etienne Artois. On découvre sur lui « une balade qui parlait contre ceux de Paris ». Il propagait une chanson hostile aux Bourguignons. Torturé, il avoua venir d'Orléans et servir l'archevêque de Sens qui l'avait chargé de passer par Paris, Corbeil et Melun pour collecter des renseignements sur les garnisons. Les documents révèlent des actions de propagande en faveur de la cause française en Bourgogne. De « très malveillantes paroles [...] contre l'honneur de Monseigneur de Charrolois<sup>64</sup> » sont prononcées ou encore, après la guerre du Bien Public, un individu venu de

62 Philippe de COMMINES, p. 227.

63 André LEGUAI, « Espions et propagandistes », cit., pp. 50-55.

64 ADCO, B II 360/10 (1466, août 24).

France est signalé pour ces propos :

« Le Charolois a fait faulsement et traitreusement de venir assaillir le Roy au plus profond de son royaume, qui ne lui demandoit riens, mais le Roy avoit entencion et bien entrepris que dedans brief temps il l'en pugniroit et paieroit bien<sup>65</sup> »

Chansons et ballades moquent le cardinal Jean de la Balue<sup>66</sup> traître à la cause française, en 1469, en faveur de Charles le Téméraire. En 1475, Guillaume Grobois provoque la panique dans le village d'Orgeux, voisin de Dijon, en criant : « Vive le Roy et Saint-Denis !<sup>67</sup> ». Son interrogatoire révèle que sa mission est bien de fournir aux capitaines du roi des renseignements précis sur la situation militaire du Dijonnais visé par les plans d'offensive de l'armée royale. Les agents et propagandistes du roi ne sont ni l'alpha ni l'oméga de la politique extérieure du royaume ; ils ne sont pas les seuls acteurs et les souverains ne peuvent pas tout attendre de leurs espions. Le cas des agents subalternes éclaire les marges du système ; celui des grands princes révèle, à une autre échelle, les mêmes tensions entre fidélité, intérêt et contrainte.

L'usage de la trahison devient un outil de contrôle. Jean IV de Chalon-Arlay, prince d'Orange incarne l'instabilité politique des grands princes à la fin du xv<sup>e</sup> siècle<sup>68</sup>. Héritier d'une famille solidement implantée en Franche-Comté, allié par mariage aux Bourbons et apparenté au duc de Bretagne, il occupe une position stratégique entre Empire, royaume de France et duché de Bourgogne. D'abord fidèle aux ducs de Bourgogne – il participe notamment à l'entrevue de Péronne en 1468 –, il rompt avec Charles le Téméraire en 1470 à la suite de conflits successoraux et choisit de se rallier à Louis XI. Récompensé par le roi, il reçoit en 1477 le commandement de l'armée chargée de reprendre la Bourgogne<sup>69</sup>. Il entre à Dijon

---

65 *Ibid.*, depuis la ligue du Bien public et le traité de Conflans (1465), le duc de Bourgogne est de nouveau le principal adversaire du roi de France encourageant les grands princes hostiles à Louis XI et recherchant des alliances étrangères.

66 Eugène DÉPREZ, pp. 259-296.

67 ADCO, B II 360/12 (1475, juin 19).

68 Dominique LE PAGE, « Jean IV de Chalon-Arlay, un prince frontalier en révolte (v. 1470-v. 1490) », *La noblesse des marches de Bourgogne et d'ailleurs au temps de Marguerite d'Autriche (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle)*, Bourg-en-Bresse, 2016 ; Georges BISCHOFF, « « Le prince des trente deniers ». Jean IV de Chalon-Arlay, prince d'Orange, entre France et Bourgogne (1468-1482) », *Publications du centre européen d'études bourguignonnes*, 2017, pp. 15-23.

69 André LEGUAI, « La conquête de la Bourgogne par Louis XI », *Annales de Bourgogne*, 49 (1977), pp. 7-12.

en février. Mais, frustré de ne pas obtenir le gouvernement de la Comté et privé de ses terres par Georges II de La Trémoille, il opère un spectaculaire revirement : dès la fin février 1477, il rejoint Marie de Bourgogne et devient l'un des chefs de la résistance comtoise contre l'occupation française. Son prestige entraîne dans la révolte une partie importante de la noblesse locale et provoque une série de soulèvements (mutemaque de Dijon, reprises de Gray et Dole, agitation en Auxois et en Charolais)<sup>70</sup>. Louis XI réagit par une stratégie mêlant isolement diplomatique et réorganisation militaire. En 1479, l'avantage revient aux Français. La répression qui suit est exemplaire. Jugé par contumace par le Parlement de Paris, le prince est banni et symboliquement exécuté par effigie. Ses armes sont renversées (*subversio armorum*), ses images pendues et brûlées publiquement dans plusieurs villes du royaume (Paris, Dijon, Mâcon, Bourges), son hôtel détruit et ses terres confisquées<sup>71</sup>. Une intense campagne de proclamations dans les bailliages présente Jean IV comme traître aux allures quasi diabolique, Louis XI allant jusqu'à le qualifier de « prince des trente deniers », assimilé à Judas. Ce cas spectaculaire révèle la dimension politique de la justice royale. La condamnation ne vise pas seulement à punir un rebelle, mais à produire un effet public d'intimidation. Par la mise en scène de la déchéance héraldique et la diffusion orchestrée de l'infamie, le pouvoir monarchique affirme son monopole de la qualification de la trahison et transforme la sanction en instrument de gouvernement.

Sous Louis XI le renseignement ne sert plus seulement à connaître. Il sert à désarticuler l'adversaire, à produire de l'incertitude et à imposer un rapport de force permanent.

70 Jean DEVAUX, « Les soulèvements urbains de 1477 sous le regard des chroniqueurs du temps », *51<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique*, vol. 2 (1994), pp. 391-411 ; Adrien CARBONNET et Rudi BEAULANT, « La Mutemaque de Dijon. Nouveau regard sur une conspiration contre Louis XI en 1477 », *Revue historique*, 716, 4 (2025), pp.653-695.

71 Laurent HABLLOT, « « Sens dessus dessous ». Le Blason de la trahison au Moyen Age », in Maïté BILLORÉ et Myriam SORIA (dir.), *La trahison au Moyen Age. De la monstruosité au crime politique* (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle), Rennes, 2009, pp. 331-347 ; -, « Corps ravagés, emblèmes outragés. L'utilisation de l'emblématique dans les châtiments à la fin du Moyen Age », in Maïté BILLORÉ et Myriam SORIA (dir.), *Corps outragés, corps ravagés*, Rennes, 2010, pp. 139-154.

## Conclusion

L'étude des activités de renseignement menées par les rois de France en Bourgogne ducale au <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle révèle bien davantage qu'un ensemble de pratiques clandestines liées aux circonstances de la guerre. Entre 1415 et 1483, ces opérations – surveillance des frontières, infiltration des villes, tentatives d'enlèvement, interception des courriers, manipulation de réseaux marchands ou diplomatiques – accompagnent et traduisent les mutations profondes du pouvoir monarchique. Sous Charles VII, le renseignement répond d'abord à une situation d'extrême vulnérabilité. Confrontée à la double monarchie issue du traité de Troyes, à l'alliance anglo-bourguignonne et à la contestation de sa légitimité, la couronne recourt à des réseaux souvent fragiles, dépendants de capitaines entreprenants et financés par des moyens extraordinaires. Il s'agit alors de prévenir les surprises stratégiques, de mesurer les forces adverses et, parfois, de tenter des coups décisifs destinés à briser l'encerclement politique. Le renseignement est un instrument de survie dynastique et de restauration territoriale. Avec Louis XI, sans rupture institutionnelle spectaculaire mais par une transformation progressive des usages, le renseignement change d'échelle et de finalité. Dans un royaume consolidé, il devient un outil d'encerclement et de désarticulation de la puissance bourguignonne. La guerre économique menée contre la foire de Genève, la systématisation des interceptions de correspondance, l'exploitation des rivalités internes au camp adverse ou encore l'imbrication étroite entre diplomatie et espionnage témoignent d'une stratégie plus offensive. Il ne s'agit plus seulement de savoir pour se défendre, mais d'agir pour affaiblir, isoler et contraindre.

Cette évolution met en lumière un point essentiel : le renseignement constitue l'un des lieux privilégiés où s'expérimente le monopole royal de la transgression légitime. Espionner, corrompre, intercepter, juger et exécuter pour crime de lèse-majesté relèvent d'une même logique souveraine. Les rois de France ne cherchent pas à institutionnaliser un « service » spécialisé comparable aux organes administratifs permanents du royaume ; ils intègrent plutôt le secret et l'illégalité maîtrisée au cœur même de la décision politique. Le caractère formellement extra juridique de ces pratiques n'en fait pas des anomalies : il révèle au contraire la capacité du pouvoir monarchique à suspendre ou contourner la norme au nom de la sauvegarde du royaume. En Bourgogne ducale, le renseignement apparaît ainsi comme un laboratoire de la souveraineté au bas Moyen Âge. D'outil de survie dans un contexte de guerre civile et de crise dynastique, il devient, à

la fin du siècle, un instrument de gouvernement et d'intimidation stratégique. Par sa permanence, sa plasticité et son efficacité relative, il contribue moins à créer une institution nouvelle qu'à affermir une compétence : celle d'un roi capable de gouverner par l'information, mais aussi par l'incertitude qu'il impose à ses adversaires. C'est bien cette fonction que Louis XI, dans la dédicace du *Rosier des guerres*, invitait son fils à méditer lorsqu'il évoquait les œuvres « servans à la garde, défense et gouvernement d'ung royaume<sup>72</sup> ».

## SOURCES PRIMAIRES

### SOURCES MANUSCRITES

Dijon, Archives départementales de la Côte d'Or (ADCO), Comptes du receveur du Châlonnais : B 3643 (1425-1426), B 3664 (1432-1433), B 3701 (1441-1442), B 3974 (1470-1471). Compte du châtelain fermier de Chalon : B 3665 (1432-1433).

ADCO, Comptes du receveur du Mâconnais : B 5080 (1432-1433), B 5081 (1433-1435), B 5090 (1441-1442).

ADCO, Affaires militaires : B 11890 (1423).

Dijon, Archives municipales de Dijon, Procès et enquêtes instruits par la mairie de Dijon : B II 360/1, B II 360/2, B II 360/10, B II 360/12. Ces côtes sont conservées aux ADCO.

Grenoble, Archives départementales de l'Isère, Registre *Principatus Aurayce* B 3811 (1477-1551).

Lyon, Archives municipales de Lyon (AML), Registres de délibérations, BB 1 (1416-1425).

AML, Correspondance reçue par la commune : AA 26 (1412-1788), AA 78 (1418), AA 82 (1419), AA 83 (1427-1790), AA 84 (1419-1680).

Mâcon, Archives municipales de Mâcon (AMM), Registres de délibérations, BB 12 (1415-1419), BB 13 (1419-1424), BB 14 (1424-1447).

Rouen, Bibliothèque municipale (BMR) : CHOISNET, Pierre, *Le Rosier des guerres. Enseignements de Louis XI, Roy de France pour le dauphin son fils*, Bibliothèque municipale de Rouen, ms. 996 ; 328 x 235 mm, parchemin, 79 folios.

### SOURCES ÉDITÉES

BOUDET, Jean-Patrice, SENÉ, Elsa, « L'Avis à Yolande d'Aragon : un miroir au prince du temps de Charles VII », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 24 (2012), pp. 51-84.

BUEIL, Jean DE, *Le Jouvencel*, Michelle SZKILNIK (éd.), Paris, Honoré Champion, 2013.

*Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, vol. 1, Louis DOUËT D'ARCQ (éd.), Paris, 1864.

<sup>72</sup> Pierre CHOISNET, f° 2r°.

*Chronique du Religieux de Saint-Denys, contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*, 6 vol., Louis-François BELLAGUET (trad.), Paris, Crapelet, 1839-1852.

COMMYNES, Philippe DE, *Mémoires*, Joël BLANCHARD (éd.), Paris, Pocket, 2004.

MÉZIÈRES, Philippe DE, *Songe du vieil pèlerin*, Joël BLANCHARD, Antoine CLAVET et Didier KAHN (éd.), Genève, Droz, 2015.

PIZAN, Christine DE, *Le Livre des fais d'armes et de chevalerie*, Lucien DUGAZ (éd.), Classiques Garnier, 2021.

*Registre de délibérations du Conseil de ville de Châlons-en-Champagne, 1417-1421*, Sylvette GUILBERT (éd.), Châlons-en-Champagne, 2001.

*Registres consulaires de la ville de Lyon*, 2 vol., Marie-Claude GUIGUE (éd.), Lyon, Publication de la Commission municipale du Vieux Lyon, 1926.

## BIBLIOGRAPHIE

ALLMAND, Christopher, « Intelligence in the Hundred years war », in Keith NEILSON et B. J. C. MCKERCHER (dir.), *Go spy the Land. Military Intelligence in History*, Londres, 1992, pp. 31-47.

ALLMAND, Christopher et ALBAN, J.R., « Spies and Spying in the fourteenth century », in Christopher ALLMAND et George William COOPLAND (dir.), *War, literature and Politics in the Late Middle Ages*, Liverpool, 1976, pp. 73-101.

BARICAULT, Valentin, *L'espionnage au Moyen Âge*, Paris, Passés Composés, 2023.

BEAULANT, Rudi, « Deux espions armagnacs jugés à Dijon en 1430 », *Criminocorpus* [en ligne], *Les sources de la recherche*, 2021.

BEAULANT, Rudi, *Criminalité et justice échevinale à Dijon au XV<sup>e</sup> siècle (1433-1441)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2020.

BEAULANT, Rudi, « Espionnage, Torture. À Propos d'une entreprise contre Dijon en 1432 », *Francia*, 43 (2016), pp. 87-104.

BEAULANT, Rudi, « Guerre, espionnage, torture. À propos d'une entreprise contre Dijon en 1432 », *Francia*, 43 (2016), pp. 87-104.

BEAULANT, Rudi, « L'espionnage armagnac vu par les autorités dijonnaises durant le conflit franco-bourguignon (1419-1435) », *Annales de Bourgogne*, 86, 4 (2014), pp. 19-34.

BEAUNE, Colette, « La rumeur dans le *Journal* du bourgeois de Paris », *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, pp. 191-203.

BEAUREGARD, *Souvenirs d'Amédée VIII, premier duc de Savoie*, Chambéry, 1859.

BLANCHARD, Joël, et FORCADET, Pierre-Anne, (éd.), *Procès politiques au temps de Louis XI : le cardinal Balue, lèse-majesté en débat*, Genève, Droz, 2022.

BISCHOFF, Georges, « « Le prince des trente deniers ». Jean IV de Chalon-Arlay, prince d'Orange, entre France et Bourgogne (1468-1482) », *Publications du Centre européen d'études bourguignonnes*, 2017, pp. 15-23.

CARBONNET, Adrien, et BEAULANT, Rudi, « La Mutemaque de Dijon. Nouveau regard sur une conspiration contre Louis XI en 1477 », *Revue historique*, 716, 4 (2025), pp.653-695.

- CHALLET, Vincent, « La lèse-majesté ou l'impossible récit », in Lucien FAGGION et Christophe RÉGINA (dir.), *Récit et justice*, Presses universitaires de Provence, 2014, pp. 53-66.
- CONTAMINE, Philippe, « Naissance médiévale de l'opinion publique », in François D'ORCI-VAL (dir.), *Opinion publique et crise de la démocratie*, Paris, PUF, 2019, pp.59-72.
- DÉPREZ, Eugène, « La trahison du Cardinal Balue (1469) (Chanson et ballades inédites) », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 19 (1899), pp. 259-296.
- DEVAUX, Jean, « Les soulèvements urbains de 1477 sous le regard des chroniqueurs du temps », *51<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique*, vol. 2 (1994), pp. 391-411.
- DUBOIS, Henri, « Le commerce de la France au temps de Louis XI. Expansion ou défensive ? », in Bernard CHEVALIER et Philippe CONTAMINE, *La France de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Renouveau et apogée*, Paris, CNRS, 1985, pp. 13-30.
- FYOT, Eugène, « Complot de la Trémoille contre le chancelier Rolin », *Mémoires de la Commission des Antiquités du Département de la Côte-d'Or*, 14 (1901-1905), pp. 103-112.
- GAUVARD, Claude, « Rumeur et stéréotypes à la fin du Moyen Âge », *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, pp. 157-177.
- GONTHIER, Nicole, « À propos d'un complot pro-bourguignon à Lyon : les révélations et les méthodes d'un cordelier espion (1423-1424) », *Cahiers d'Histoire*, 38, 2 (1993), pp. 139-151.
- GUENÉE, Bernard, *L'opinion publique au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 2002.
- HABLOT, Laurent, « Corps ravagés, emblèmes outragés. L'utilisation de l'emblématique dans les châtiments à la fin du Moyen Age », in Maïté BILLORÉ et Myriam SORIA (dir.), *Corps outragés, corps ravagés*, Rennes, 2010, pp. 139-154.
- HABLOT, Laurent, « « Sens dessus dessous ». Le Blason de la trahison au Moyen Age », in Maïté BILLORÉ et Myriam SORIA (dir.), *La trahison au Moyen Age. De la monstruosité au crime politique* (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle), Rennes, 2009, pp. 331-347.
- LAIDI, Ali, *Histoire mondiale de la guerre économique*, Paris, Perrin, 2004.
- LECUPPRE-DESJARDIN, Élodie, *Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne*, Paris, Belin, 2016.
- LEGUAI, André, « La conquête de la Bourgogne par Louis XI », *Annales de Bourgogne*, 49 (1977), pp. 7-12.
- LEGUAI, André, « Espions et propagandistes de Louis XI arrêtés à Dijon », *Annales de Bourgogne*, 23 (1952), pp. 50-55.
- LE PAGE, Dominique, « Jean IV de Chalon-Arlay, un prince frontalier en révolte (v. 1470-v. 1490) », in *La noblesse des marches de Bourgogne et d'ailleurs au temps de Marguerite d'Autriche (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Bourg-en-Bresse, 2016.
- LÉTHENET, Benoît, *Les espions au Moyen Âge*, Quintin, Gisserot, 2021.
- LÉTHENET, Benoît, « Résistance, complot ou intrigue ? La tentative d'empoisonnement du prince d'Orange Jean IV de Chalon-Arlay sur Louis XI (1478) », *L'émoi de l'Histoire : Intrigues et Complots*, Paris, 2020, pp. 145-164.

- LÉTHENET, Benoît, *Espions et pratiques du renseignement. Les élites mâconnaises au début du XI<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2019.
- LÉTHENET, Benoît, « Le Renseignement. Une communauté au service des ducs de Bourgogne (1407-1435) », *Publications du Centre européen d'études bourguignonnes*, 57 (2017), pp. 77-87.
- LÉTHENET, Benoît, « « Par aguets et espionnements ». Espionner aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », *Annales de Bourgogne*, 86, 4 (2014), pp. 5-18.
- MIROT, Léon, « Le procès de Maître Jean Fusoris, Chanoine de Notre-Dame de Paris (1415-1416). Episode des Négociations Franco-Anglaises durant la Guerre de Cent Ans », *Mémoire de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, 27 (1900), pp. 137-287.
- NADOT, Sébastien, « Des voyageurs de l'ombre : le rôle des hérauts d'armes dans les combats chevaleresques du XV<sup>e</sup> siècle », *Les voyageurs au Moyen Âge*, La Rochelle, 2008, pp. 50-60.
- NOOY, Wouter (de), MRVAR, Andrej, BATAGELJ, Vladimir, *Exploratory Social Network Analysis with Pajek*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011 (2<sup>e</sup> éd.).
- SANTAMARIA Jean-Baptiste, « Secrets, Diplomats, and Spies in Late Medieval France and in the Burgundian State : Parallel Practices and Undercover Operations », in Maurits Alexander EBBEN et Louis SICKING (dir.), *Beyond ambassadors : consuls, missionaries, and spies in premodern diplomacy*, Leiden, Brill, 2021.
- SANTAMARIA, Jean-Baptiste, *Le secret du prince. Gouverner par le secret, France-Bourgogne XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018.
- SCHNERB, Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons : la maudite guerre*, Paris, Perrin, 1988.
- SCHWARTZ, Shalom H., « Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications. », *Revue française de sociologie*, 47, 4 (2006), pp. 929-968.
- TOUREILLE, Valérie, *Le Drame d'Azincourt : histoire d'une étrange défaite*, Paris, Albin Michel, 2015.
- VANNESSE, Michaël, *La défense de l'Occident romain pendant l'Antiquité tardive*, Bruxelles, Latomus, 2010.
- VAUX, Pierre (de), *Vie de sœur Colette, 1450*, Élisabeth LOPEZ (éd.), Saint-Étienne, université Jean-Monnet C.E.R.C.O.R., 1994.
- WACH, Monique, et HAMMER, Béatrice, *La structure des valeurs est-elle universelle ? Genèse et validation du modèle compréhensif de Schwartz*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- WALTER, Bastian, *Informationen, Wissen und Macht: Akteure und Techniken städtischer Aussenpolitik: Bern, Strassburg und Basel im Kontext der Burgunderkriege (1468-1477)*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2012.
- WALTER, Bastian, « Transmettre des secrets en temps de guerre. L'importance des *cedulae inclusae* pendant les guerres de Bourgogne (1468-1477) », *Revue d'Alsace*, 138 (2012), pp. 7-25.
- WEBER, Max, *Le savant et la politique*, Paris, Plon, 1959.



Pietro l'Eremita predica la prima crociata, dal codice occitano *Abreujamen de las estorias* (epitome storica), Avignone ca 1321 (BL, Egerton MS 1500, f. 45 v)

# Storia Militare Medievale

## Articoli / Articles - Military History

- *Siege and Fortification in Medieval Europe*,  
by JOHN FRANCE
- *The Battle of Leitha River in 1246: The Mustery of the King of Rus'*,  
by ILLIA PARSHYN
- "Riuzen Stürm" in the Epic Tradition of the 13th–14th-Century Holy Roman Empire,  
by KHRYSTYNA MERENYUK
- *The Treatises of Pierre Dubois Project for a New French Century*,  
by JÜRG GASSMANN
- *Guerra e racconto: l'assedio di Pavia del 1315 nelle cronache del primo Trecento*,  
di FABIO ROMANONI
- *San Pietro a Vico (Lucca), 2 October 1341: "La battaglia più crudele e aspra che fosse per grandi tempi inanzi in Italia"*  
by FILIPPO NARDONE
- *Richard Musard and the Origins of the Savoyard Crusade*,  
by TAMÁS ÖLBEI
- *Charles vii et Louis xi en Bourgogne : mutations du renseignement et construction de l'autorité royale*,  
par BENOÎT LÉTHENET
- *The Black Ethiopian: Crusader King Ferdinand of Aragon and the Heraldry of Wallachia and Moldavia*,  
by ALEXANDRU SIMON
- *Florentine Military Men in the Age of the Catasto: A Preliminary Examination (1427-30)*,  
by PETER SPOSATO
- *Disamina di una disfatta: la pars ghibellina bresciana tra Milano, Pandolfo Malatesta e Venezia (1402-1454)*,  
di PAOLO DE MONTIS
- STUDI OPOLOGICI**
  - *History and Development of the Sabre in the Middle Age*  
by CHRISTOPHER SZABO
  - *Dall'usbergo all'armatura. Alcune note sull'evoluzione*  
di MARCO MERLO
  - *La panoplia cavalleresca nell'Inquisitio Baronum et Feudatariorum Aprutii del 1279*,  
di MANUEL FRALLICCIARDI
- STRUMENTI DI RICERCA**
  - *Le Giornate di studio su Guerre nel Regno. Guerre del Regno. Dai Durazzeschi agli Asburgo (1381-1516)*,  
di GIULIA GRIMALDI

---

## Recensioni

- Gabriele Pedullà  
*Carlo VIII e la campagna d'Italia*  
(di SERENA MORELLI)
- Verreycken - Fureau,  
*Deux ouvrages récents sur guerre et crime au Moyen Âge*  
(par ROBERTO BARAZZUTTI)

- Rec. Luca Loschiavo  
*The Civilian Legacy of the Roman Army*  
(di Danilo Ceccarelli Morolli)
- Giovanni Amatuccio,  
*I Templari e la guerra*  
(di EMILIANO BULTRINI)